

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
DU GRAND ANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 16 JANVIER 2014**

Délibération
n° 2014.01.015

**Modification de
l'autorisation de
programme et des
crédits de paiement :**
Parvis du Pôle
d'échanges
Multimodal (AP n° 16 -
budget principal)

LE SEIZE JANVIER DEUX MILLE QUATORZE à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération du Grand Angoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **10 janvier 2014**

Secrétaire de séance : Catherine DESCHAMPS

Membres présents :

Philippe LAVAUD, Denis DOLIMONT, Jean-Claude BEAUCHAUD, François NEBOUT, Michel BRONCY, Fabienne GODICHAUD, Didier LOUIS, Jean-Claude BESSE, Jean-François DAURE, Michel GERMANEAU, Nicolas BALEYNAUD, André BONICHON, Jacky BONNET, Patrick BOUTON, Yves BRION, Stéphane CHAPEAU, Françoise COUTANT, Marie-Noëlle DEBILY, Catherine DEBOEVERE, Gérard DESAPHY, Catherine DESCHAMPS, Gérard DEZIER, Jacques DUBREUIL, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Maurice FOUGERE, Henri GARCIA, Jean-Pierre GRAND, Nadine GUILLET, Maurice HARDY, Robert JABOUILLE, Madeleine LABIE, Joël LACHAUD, Françoise LAMANT, André LAMY, Dominique LASNIER, Francis LAURENT, Bertrand MAGNANON, Véronique MAUSSET, Djillali MERIOUA, Cyrille NICOLAS, Jacques NOBLE, Jean PATIE, Marie-Annick PAULAIS-LAFONT, Catherine PEREZ, Jacques PERSYN, Laurent PESLERBE, Alain PIAUD, Rachid RAHMANI, Christian RAPNOUIL, Philippe RICHARD, Martine RIVOISY, Frédéric SARDIN, Zahra SEMANE, Dominique THUILLIER, Patrick VAUD, Gilles VIGIER

Ont donné pouvoir :

Brigitte BAPTISTE à Jacques DUBREUIL

Excusé(s) représenté(s) :

Bernard CONTAMINE par Henri GARCIA

Excusé(s) :

Brigitte BAPTISTE, Janine GUINANDIE, Redwan LOUHMAI

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 16 JANVIER 2014**DELIBERATION
N° 2014.01.015**

FINANCES - PROGRAMMATION

Rapporteur : **Monsieur NEBOUT****MODIFICATION DE L'AUTORISATION DE PROGRAMME ET DES CREDITS DE PAIEMENT :
PARVIS DU POLE D'ECHANGES MULTIMODAL (AP N° 16 - BUDGET PRINCIPAL)**

Par délibération n°154 du 3 novembre 2011, le conseil communautaire a décidé d'ouvrir au budget principal, une autorisation de programme pour les parvis est et ouest du Pôle d'Echanges Multimodal (AP n°16), d'un montant de 7 649 420 € TTC.

Par délibération n°263 du 13 décembre 2012, le conseil communautaire a décidé d'ajuster les montants de cette autorisation de programme et des crédits de paiement de la façon suivante :

Autorisation de programme	Montants TTC	Crédits de paiement 2012	Crédits de paiement 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015
PARVIS EST	4 459 420 €	250 000 €	1 200 000 €	1 409 000 €	1 600 420 €
PARVIS OUEST	3 190 000 €	250 000 €	500 000 €	750 000 €	1 690 000 €
Total des Parvis du Pôle d'Echanges Multimodal	7 649 420 €	500 000 €	1 700 000 €	2 159 000 €	3 290 420 €

Or, il convient aujourd'hui de procéder à de nouvelles modifications pour tenir compte des nouvelles données plus affinées comme suit :

Autorisation de programme	Montants TTC	CA 2012	Projet CA 2013	Crédits de paiement 2014	Crédits de paiement 2015 et suivants
PARVIS EST	4 459 420 €	405 €	24 290,11 €	1 500 000 €	2 934 724,89 €
PARVIS OUEST	3 190 000 €	405 €	55 171,03 €	100 000 €	3 034 423,97 €
Total des Parvis du Pôle d'Echanges Multimodal	7 649 420 €	810 €	79 461,14 €	1 600 000 €	5 969 148,86 €

Vu l'avis favorable de la réunion toutes commissions confondues du 14 janvier 2014,

.../...

Je vous propose donc :

DE MODIFIER les crédits de paiement pour les exercices de 2012 à 2015 et suivants conformément au tableau ci-dessus.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES (1 ABSTENTION : M. ELIE)
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 24 janvier 2014	<u>Affiché le :</u> 24 janvier 2014